

Neuchâtel, le 31 mars 2026
Communiqué de presse

Lancement de IMPULS – La Fabrique des Solutions du PLRN

Cortailod, le 23 mars 2026 - Lors de son assemblée générale, le PLR neuchâtelois a lancé son programme IMPULS – La Fabrique des Solutions du PLRN. Le parti a également pris position sur les sujets de votations de juin 2026.

IMPULS : le PLRN agit avec vous

Assez de discours. Le PLRN lance **IMPULS – La Fabrique des Solutions**, une nouvelle dynamique pour transformer les idées du terrain en actions concrètes pour le canton.

Avec IMPULS, la politique repart du réel. Une boîte à idées numérique est mise à disposition pour permettre à chacune et chacun de proposer des solutions. En parallèle, le PLRN ira à la rencontre de la population à travers des événements, conférences et échanges sur le terrain.

Les priorités sont claires et ancrées dans les préoccupations des Neuchâteloises et Neuchâtelois :

- Pouvoir d'achat et classe moyenne
- Sécurité et santé
- Énergie, mobilité et agriculture
- Formation, emplois et entreprises

Ces thématiques seront au cœur du travail d'IMPULS. Les idées récoltées seront incubées par des groupes réunissant membres et experts, avec un seul objectif : déboucher rapidement sur des mesures concrètes — au Grand Conseil comme dans les communes.

Résultat : des propositions fortes, des projets utiles et des solutions visibles.

IMPULS, c'est un engagement clair : moins de paroles, plus de résultats.

Donnez vos IMPULS ! : <https://www.plrn.ch/impuls/donnez-vos-impuls>

NON à l'initiative du Chaos

Le PLRN dénonce une initiative du Chaos dangereuse et irresponsable (initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (Initiative pour la durabilité) »)

Le PLRN rejette avec la plus grande fermeté et à l'unanimité l'initiative dite « du Chaos », un projet extrême qui menace directement la prospérité, la sécurité et la stabilité de la Suisse.

Sous couvert de solutions simplistes, cette initiative propose en réalité une politique irréaliste et brutale, qui fragiliserait notre économie, aggraverait dramatiquement la pénurie de main-d'œuvre et mettrait en péril des secteurs vitaux comme la santé, les PME ou encore la formation. Elle conduirait à une avalanche de contraintes administratives inutiles, sans répondre aux véritables enjeux.

Mais surtout, cette initiative fait peser un risque majeur sur les accords bilatéraux avec l'Union européenne, pilier de notre prospérité. En jouant avec ces équilibres essentiels, ses promoteurs prennent sciemment le risque de plonger la Suisse dans l'incertitude économique et l'isolement. Le PLRN refuse cette politique du repli, de l'improvisation et du chaos. Il appelle la population à rejeter clairement cette initiative dangereuse et à défendre une Suisse forte, ouverte et responsable.

Autres prises de position, votations fédérales et cantonales.

Modification du 26 septembre 2025 de la loi fédérale sur le service civil (LSC)

À la quasi-unanimité, les membres du PLRN ont accepté cette modification. Cette dernière respecte la subsidiarité du service civil, limite les départs pour préserver les effectifs de l'armée — notamment dans des fonctions clés — et lui permet ainsi de remplir ses missions constitutionnelles. Elle contribue en outre à corriger certaines inégalités de traitement.

Projet de décret modifiant la Constitution neuchâteloise, intitulé « Pour la reconnaissance des aînées et des aînés dans la Constitution »

Le PLR est partagé sur la question, avec un équilibre très serré — à deux voix près — entre une liberté de vote et un refus. À deux voix d'avance, l'assemblée générale s'est montrée peu favorable à une modification de la Constitution. L'approche universelle défendue repose sur l'idée que les droits fondamentaux existants s'appliquent déjà à toutes et tous, indépendamment de l'âge.

Contacts

- › Gregory Huguelet-Meystre, +41 78 910 53 93, presidence@plrn.ch
- › Secrétariat du PLRN, +41 32 724 66 91, info@plrn.ch